

Infirmier·ère coordinateur·rice (H/F)

Offre n° O063260925000150

Publiée le 25/09/2026



Synthèse de l'offre

Employeur : CTRE COM ACTION SOCIALE DE LEMPDES

Site web de l'employeur : <https://ville-lempdes.fr/>

Lieu de travail : 1 RUE SAINT VERNY, Lempdes (Puy-de-Dôme (63))

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent

Détails de l'offre

Famille de métiers : Autonomie et aide à domicile > Accueil et accompagnement des personnes âgées

Grade(s) recherché(s) : Infirmier en soins généraux

Infirmier en soins généraux hors classe

Métier(s) : [Cadre en charge de la direction d'établissement et de service social ou médico-social](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-14 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste dans l'attente de recrutement d'un fonctionnaire. Le contrat proposé ne peut excéder un an, renouvelable dans la limite d'une durée totale de 2 ans.

Temps de travail : Temps complet

Descriptif de l'emploi :

L'EHPAD Louis Pasteur est un établissement public médico-social accueillant des personnes âgées de 60 ans et plus, autonomes, semi-valides ou dépendantes, seules ou en couple. L'établissement dispose de 77 lits d'hébergement permanent, dont 12 en unité protégée, 3 places d'hébergement temporaire et d'un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) de 12 places. Il est organisé en quatre secteurs de vie.

Sous l'autorité de la Directrice / Directrice adjointe, l'Infirmier(ère) coordinateur(trice) assure la coordination, l'organisation et le suivi de la prise en charge soignante des résidents.

Il/elle exerce également une fonction essentielle de management de proximité auprès des équipes infirmières et aides-soignantes. À ce titre, il/elle constitue un relais opérationnel entre la Direction et les professionnels de terrain et contribue à la qualité du fonctionnement quotidien de l'établissement.

Le poste requiert une présence régulière auprès des équipes, une capacité à organiser et anticiper l'activité, à accompagner les professionnels dans leurs pratiques et à garantir le respect du cadre institutionnel.

L'Infirmier(ère) coordinateur(trice) participe ainsi à la mise en œuvre du projet d'établissement et du projet de soins, au développement des bonnes pratiques professionnelles et à l'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement des résidents.

Il/elle contribue notamment à :

- organiser et coordonner l'activité des équipes soignantes ;
- assurer le management de proximité des infirmier(ères) et aides-soignant(e)s ;
- accompagner les professionnels dans l'exercice de leurs missions ;
- favoriser la communication, la cohésion et la dynamique d'équipe ;
- garantir la continuité et la qualité des soins ;
- veiller au respect des protocoles, procédures et bonnes pratiques professionnelles ;
- participer à l'élaboration et au suivi des projets personnalisés et du projet de soins ;
- organiser les plannings et anticiper les besoins en remplacement ;
- participer à l'évaluation et au développement des compétences des agents ;
- contribuer à la démarche qualité et à la prévention des risques.

L'Infirmier(ère) coordinateur(trice) travaille en étroite collaboration avec la Direction, les professionnels de l'établissement, les médecins, les intervenants libéraux et les partenaires extérieurs.

Temps complet – du lundi au vendredi.

Participation au dispositif d'astreinte de l'établissement, selon les modalités d'organisation définies par le CCAS et dans le respect de la réglementation en vigueur.

Missions / conditions d'exercice :

Sous l'autorité de la Directrice / Directrice adjointe, l'Infirmier(ère) coordinateur(trice) assure la coordination et la qualité de la prise en charge soignante des résidents. Il/elle est également chargé(e) du management de proximité des équipes infirmières et aides-soignantes.

1. Management et encadrement de proximité

- Assurer l'encadrement quotidien des équipes infirmières et aides-soignantes.
- Organiser et coordonner l'activité des équipes en veillant à l'adéquation entre les besoins des résidents et les ressources disponibles.
- Être présent(e) sur le terrain et constituer un interlocuteur de proximité pour les professionnels.
- Accompagner les agents dans l'exercice de leurs missions et dans l'évolution de leurs pratiques professionnelles.
- Favoriser la cohésion, la communication et la coopération au sein des équipes.
- Fixer un cadre de travail clair et veiller à son respect.
- Identifier les difficultés rencontrées par les professionnels et contribuer à leur résolution.
- Prévenir et réguler les situations de tension ou de dysfonctionnement au sein des équipes.
- Favoriser l'autonomie, la responsabilisation et la montée en compétences des agents.
- Participer aux entretiens annuels d'évaluation et identifier les besoins en formation.
- Participer à l'élaboration et au suivi du plan de formation.
- Assurer l'accueil, l'intégration et l'accompagnement des nouveaux professionnels.
- Assurer l'encadrement, le tutorat et l'évaluation des étudiants et stagiaires.

2. Organisation et coordination des soins

- Organiser et coordonner la prise en charge soignante des résidents.
- Participer à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi du projet de soins.
- Participer à l'élaboration et au suivi des projets personnalisés des résidents.
- Recueillir et actualiser les informations nécessaires à une prise en charge globale et individualisée.
- Participer à la commission d'admission.
- Garantir la continuité et la qualité des soins.
- Veiller au respect des bonnes pratiques professionnelles et des protocoles en vigueur.
- Mettre en place et assurer le suivi des protocoles de soins.
- Animer les transmissions quotidiennes et veiller à la qualité et à la traçabilité des informations.
- Veiller à la bonne utilisation et à la mise à jour du dossier médical informatisé.
- Veiller à la qualité de la transmission des informations entre les différents professionnels.

3. Gestion et organisation des ressources humaines

- Élaborer les plannings des services de soins en tenant compte des nécessités de service, des congés et des contraintes de fonctionnement de l'établissement.
- Veiller au présentisme et à la continuité du service.
- Identifier les besoins en remplacement et les soumettre à validation de la Direction dans le respect des moyens alloués.
- Anticiper les difficultés d'organisation et proposer des solutions adaptées.
- Participer à l'évaluation annuelle des agents et au suivi de leurs objectifs.
- Identifier les besoins individuels et collectifs en matière de formation.

4. Qualité, sécurité et amélioration des pratiques

- Être garant(e), dans son champ de responsabilité, de la qualité et de la sécurité des soins délivrés aux résidents.
- Participer activement à la démarche qualité de l'établissement.
- Contribuer au développement et à l'évaluation des bonnes pratiques professionnelles.
- Veiller au respect des principes de bientraitance.
- Veiller au respect du secret professionnel et de la discrétion professionnelle.
- Participer à la prévention et à la gestion des risques.
- Assurer une veille professionnelle sur l'évolution des pratiques, des techniques et des matériels.
- Valider les commandes de dispositifs médicaux.

5. Relations avec les résidents et les familles

- Être un interlocuteur identifié pour les résidents et leurs familles.
- Favoriser une communication adaptée aux personnes âgées et à leurs proches.
- Participer à la prise en compte des habitudes de vie, des besoins et des attentes des résidents.
- Contribuer au suivi des situations individuelles nécessitant une attention particulière.
- Participer au Conseil de la Vie Sociale et aux différentes commissions de l'établissement.

6. Relations avec les partenaires

Participer, selon les besoins de l'établissement, aux réunions et instances extérieures : CLIC, filière gérontologique, réseau Alzheimer, réunions avec les partenaires institutionnels et professionnels, notamment ARS, CARSAT, etc.

Conditions d'exercice

- Travail à temps complet.
- Horaires du lundi au vendredi.
- Participation au dispositif d'astreinte de l'établissement, selon les modalités d'organisation définies par le CCAS et dans le respect de la réglementation en vigueur.
- Travail en lien étroit avec la Direction et l'ensemble des professionnels de l'EHPAD.
- Fonction nécessitant une présence régulière auprès des équipes et une capacité à intervenir dans des situations nécessitant réactivité, disponibilité et prise de décision.
- Responsabilité d'encadrement et de coordination des équipes infirmières et aides-soignantes.

L'exercice de la fonction nécessite de respecter les obligations de discrétion et de secret professionnels ainsi que les règles et procédures applicables au sein de l'établissement.

Profils recherchés :

Formation et qualifications

- Diplôme d'État d'Infirmier.
- Diplôme de Cadre de Santé souhaité, ou formation complémentaire en management des équipes, management hospitalier ou formation d'Infirmier(ère) coordinateur(trice) en EHPAD.
- Une expérience significative en encadrement d'équipes soignantes est attendue.
- Une expérience en EHPAD ou dans le secteur médico-social serait appréciée.

Savoirs

- Connaissance du fonctionnement des établissements médico-sociaux et, notamment, des EHPAD.
- Connaissance des problématiques liées au vieillissement et à la dépendance.
- Connaissance des principales pathologies liées au vieillissement, notamment des troubles cognitifs.
- Connaissance de la réglementation et des bonnes pratiques professionnelles applicables aux établissements médico-sociaux.
- Connaissance des protocoles de soins, d'hygiène et de prévention des risques.
- Connaissance des principes de bientraitance et de respect des droits des personnes accueillies.
- Connaissance des principes de management et d'organisation des équipes.
- Connaissance de la démarche qualité et de l'amélioration continue des pratiques.

Savoir-faire

- Expérience avérée dans le management de proximité d'équipes soignantes.
- Capacité à organiser, planifier et coordonner l'activité des équipes.
- Capacité à anticiper les besoins et à gérer les priorités.
- Capacité à prendre des décisions et à rendre compte à la Direction.
- Capacité à accompagner les professionnels dans leurs pratiques et dans l'évolution de leurs compétences.
- Capacité à fédérer une équipe autour d'objectifs communs.
- Capacité à poser un cadre professionnel clair et à en assurer le respect.
- Capacité à gérer les situations complexes et à prévenir ou réguler les conflits.
- Capacité à conduire et accompagner des projets.
- Capacité à travailler en transversalité avec les différents professionnels et partenaires.
- Aptitude à l'animation de réunions et de temps de transmission.
- Aptitude à l'utilisation des outils informatiques et du dossier de soins informatisé, notamment TITAN.
- Capacité à assurer une traçabilité rigoureuse des informations.
- Capacité à hiérarchiser les priorités et à faire preuve de réactivité.

Savoir-être

Le poste nécessite :

- un sens affirmé du management et du leadership de proximité ;

- une réelle capacité d'écoute et de dialogue ;
- une posture managériale à la fois bienveillante, structurante et responsabilisante ;
- de la diplomatie et de la fermeté lorsque la situation le nécessite ;
- de bonnes capacités relationnelles et de communication ;
- le sens du travail en équipe et de la coopération ;
- de la disponibilité et de l'accessibilité auprès des professionnels ;
- de la discrétion et le respect du secret professionnel ;
- de la rigueur et de l'organisation ;
- de l'autonomie et le sens de l'initiative ;
- une capacité à prendre du recul face aux situations complexes ;
- des qualités pédagogiques ;
- un sens des responsabilités et du service public ;
- une capacité à accompagner le changement et à mobiliser les équipes autour des projets de l'établissement.

Contact et modalités de candidature

Contact : 0473837466

Informations complémentaires :

Attentes particulières pour le poste

L'établissement recherche un(e) professionnel(le) disposant d'une expérience réelle du management de proximité, capable d'être un relais efficace entre la Direction et les équipes de terrain.

La capacité à fédérer les professionnels, donner un cadre, accompagner les agents, prévenir et gérer les situations de tension, développer les compétences et impulser une dynamique collective constitue un élément important du poste.

L'Infirmier(ère) coordinateur(trice) devra être en mesure d'allier expertise soignante, compétences organisationnelles et posture managériale, tout en maintenant une attention constante à la qualité de l'accompagnement et au bien-être des résidents.

Page de candidature en ligne : <https://www.emploi-territorial.fr/candidature/o063260925000150-infirmier-ere-coordonateur-rice>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.